

ANNEXE

Décision du Bureau n° B-2007-5227 du 21 mai 2007 modifiée

Version consolidée à jour des modifications suivantes : décision du Bureau n° B-2010-1440 du 8 mars 2010

1° - Approuve le principe de mise à disposition, par bail à construction, à l'OPH Grand Lyon Habitat selon les modalités ci-dessous : . 10 logements en PLAI, . un droit d'entrée correspondant à 20 €/mètre carré pour une superficie de 5 636 mètres carrés, soit un droit d'entrée estimé à 112 720 €, . un loyer annuel de un euro pendant les quarantes premières années du bail, . un loyer annuel à compter de la 41° année, s'élevant à 10 000 €/an.	Décision du Bureau n° 2010-3-4299-V03
2° - Autorise l'OPH Grand Lyon Habitat à déposer un permis de construire afin de réaliser l'opération d'habitat adapté pour les ménages du voyage sédentarisés de Chassieu.	Décision du Bureau n° B-2007-5227
3° - Les dépenses correspondante aux travaux d'assainissement sur la rue Marius Berliet et aux travaux de desserte provisoire de l'opération seront imputées sur l'autorisation de programme individualisée n° 0888 le 10 juillet 2006, requalification de la zone industrielle de Mi-Plaine, répartis comme suit : - sur le budget général : . travaux de voirie : 100 000 € TTC - compte 231 510 - fonction 90, . branchements eau potable et assainissement : 50 000 € TTC - compte 231 510 - fonction 90, - sur le budget annexe de l'assainissement : . travaux de canalisation - réseau d'assainissement rue Marius Berliet : 142 140,46 € HT - compte 23 150 - fonction 222.	Décision du Bureau n° B-2007-5227
4° - La recette de 112 720 € plus 40 €, soit 112 760 €, sera inscrite au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2010 - compte 752 100 - opération 1761.	Décision du Bureau n° 2010-3-4299-V03
5° - Autorise monsieur le président à signer, le moment venu, ledit bail.	Décision du Bureau n° 2010-3-4299-V03